

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 09/05/2025

Inspecteur: Michaël Polys

Mentor:

Installateur: SkillRenov SRL

Étiquette d'identification:

N° TVA:BE 0801 218 416

Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure:
METREL MI3155

Numéro de serie: 21251262

Date rapport: 24/06/2025

Ce rapport remplace le rapport avec le numéro de rapport 1913480

Adresse de l'installation

Rue du Ruisseau
 Numéro 2
 Boîte 11
 Postcode 4000
 Commune LIÈGE
 Pays Belgique

Propriétaire

Nom Sophie Pasquale
 Rue du Ruisseau
 Numéro 2
 Boîte 11
 Postcode 4000
 Commune LIÈGE
 Pays Belgique

Installateur

Nom SkillRenov SRL
 N° TVA BE 0801 218 416
 Numéro de téléphone +32 495 70 05 94
 E-mail skillrenov@gmail.com

Type : appartement

EAN : 54

N° compteur: : 494919

Non communiqué

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Visite de contrôle d'une installation domestique selon (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 4.2.4.3.

Distributeur: RESA

Tension: 1N400V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 50 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 6

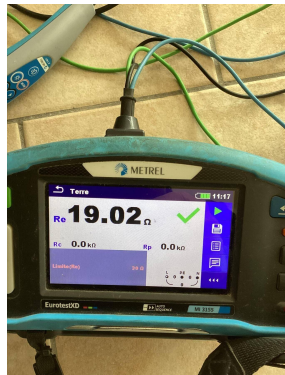
Prise de terre: Electrode verticale ou barres de terre enterrée(s)

Ri général: 173,3 MΩ

RE: 19,02 Ω

OK

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

$I\Delta$ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _{tt}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	63		22,5kA2s (3000A)	A	Tous	OK	OK
30	63		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
1	C	20		2	4
5	C	16		2	2,5

Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl		NA	
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

Néant

Note : terminer les raccordements des liaisons équipototi

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 9/5/2050
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
- Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

Durée de l'inspection: de 13:40 à 14:25

L'inspecteur Michaël Polys

Polys Michaël

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.

Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.

Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.

Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

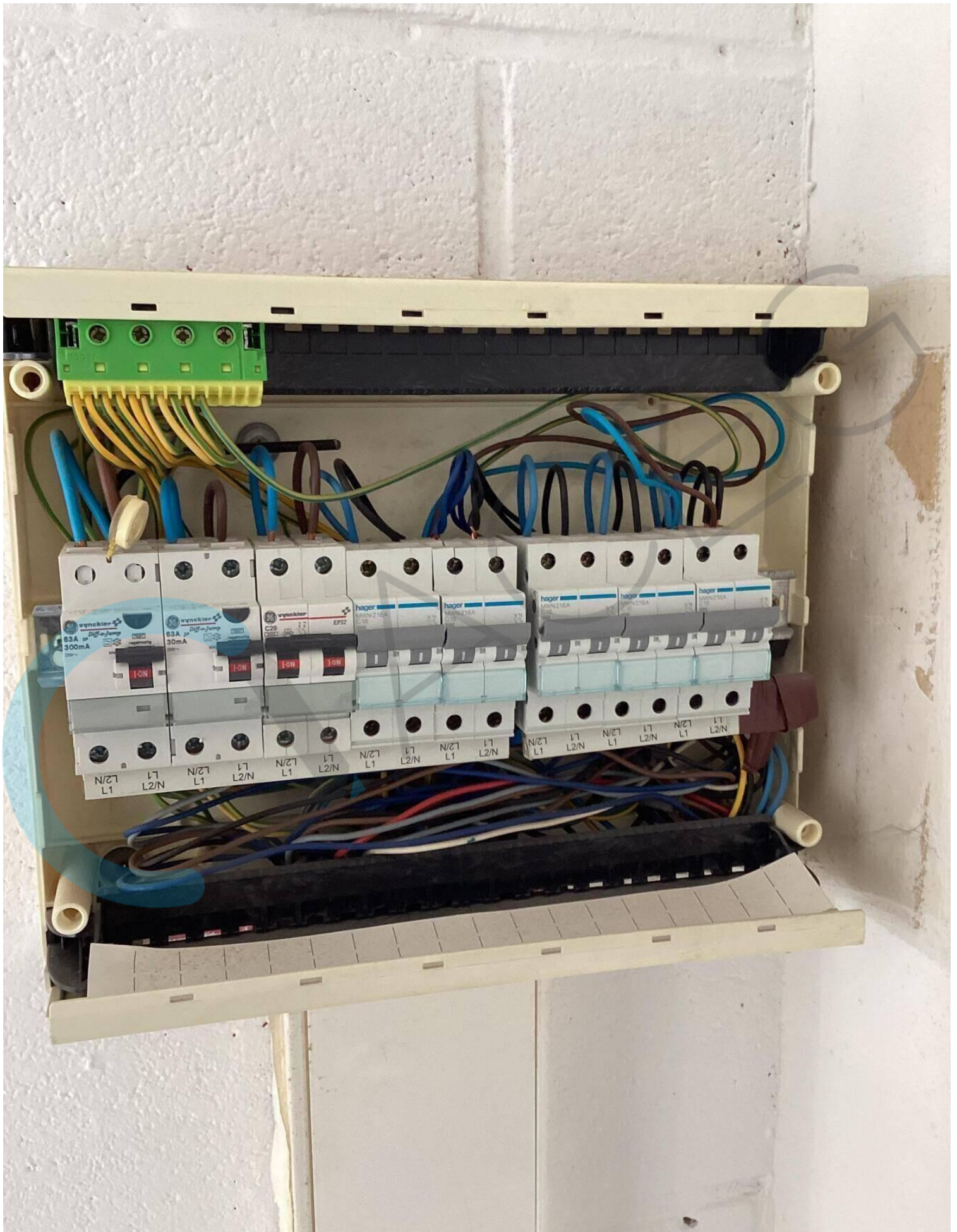
Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 9/5/2050	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.







CHANCEEG



